**COMMEMORATIONS À LA MÉMOIRE DES DÉPORTÉS
DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE**

Monsieur le Maire,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs,

 Ils ont été des millions à avoir été déportés sous le joug de l’armée allemande mais n’ont été que quelques-milliers, à ressortir des camps où ils avaient été envoyés. Nous commémorons ce jour la déportation de millions de personnes durant la seconde la guerre mondiale, et déplorons la violence de l’antisémitisme, de l’homophobie, de l’handiphobie et tant d’autres haines qui ont marquées le XXe siècle.

 Auschwitz-Birkenau, Dachau, Sobibor, Treblinka sont des lieux de souffrance, de maltraitance qui témoignent de la bestialité de l’être humain. Ces lieux sont des témoins, de l’horreur de l’Homme et de sa capacité à donner la mort, sans aucune considération morale, sans aucun remord, sans aucune once de pitié, ni même d’humanité. Les millions de déportés que nous commémorons aujourd’hui ont toutes et tous soufferts, mais pas de tous de la même manière. Des chambres à gaz aux travaux forcés, en passant par des marches de la mort sous les fusils des Einsatzgruppen, nous ne pouvons ignorer ni la souffrance, ni l’horreur de ce qu’ont été ces déportations. En nos yeux se mélangent admiration et colère : l’admiration de gens déterminés à survivre, donnant les dernières forces qui leur restaient, au profit de leur vie, de celles de leurs enfants, de leurs amis mais bien souvent au profit d’inconnus, dans la même souffrance qu’eux. La colère de voir que ces gens ont été déshumanisés, numérotés comme on identifie un livre dans une bibliothèque tenue par des monstres qui eux, n’avaient rien d’humain.

 Les morts appellent à un silence qu’il nous incombe de respecter. Ils sont l’image de l’horreur nazie, et pour certains, de la collaboration de l’État Français. 16 juillet 1942. Treize-mille-cent-cinquante-deux (13152) personnes arrêtées par la police pétainiste. 4 mille d’entre-elles : des enfants. L’Etat Français donne son concours à l’Allemagne Nazie, dans un élan de collaboration funèbre, et rafle 13152 juifs français qui seront déportés en Allemagne, dans les camps de concentration et d’extermination. Vous vous en êtes souvenu, nous nous en souvenons, et nos enfants dans quelques décennies s’en souviendront.

Vous n’ignorez en rien l’importance de cette cérémonie. Mais vous savez tout, de l’importance de commémorer les massacres qui ont ravagé notre continent et pervertis à jamais notre histoire commune. Cela prend toute son importance, lorsque nous considérons que bon nombre de survivants de ces déportations s’éteignent de jour en jour. Un ministre de la justice du siècle passé, Robert Badinter, qui nous a quitté le 9 février dernier, écrivait : « Les amis qui s’éloignent emmènent avec eux une part de nos souvenirs, c’est-à-dire de nous-mêmes. ». En cela réside tout le sens de la commémoration : nous souvenir de ce que nos aînés nous ont appris, transmis, pour que jamais ils ne s’éteignent. Faire vivre leur mémoire, c’est faire vivre la société, se souvenir des erreurs passées qui ont causé tant de mal, tant de souffrances, tant de haine, aux victimes du totalitarisme et du pétainisme.

Face à eux nous nous inclinons, et témoignons de notre respect pour ceux qui ont combattu de toutes leurs forces pour survivre, qui ont témoigné et témoignent de l’horreur des déportations. Nous leur affirmons notre volonté : plus jamais ça. La République est le rempart contre l’antisémitisme, l’obscurantisme, et la somme de toutes les haines. Nous sommes plus fort que jamais pour combattre la haine des hommes en ces temps troublés, et rappelons ainsi notre volonté que perdure la paix, la dignité humaine, mais aussi que Vive la République et que Vive la France.

Nous vous remercions.

Conseil du Service National du Lycée Gustave Monod